



L'an deux mille vingt-cinq et le trois avril, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-huit mars deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	31	Suffrages exprimés :	49
Absents :	24	- dont POUR :	49
Absents AVEC pouvoir	18	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	6	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme ANGELETTI Frédérique	M. DECHER Martine	M. MOUNIER Christian
Mme BASSANELLI Magali	Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	M. NOUVEAU Michel
M. BATOUX Philippe	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PAIGNON Laurence
Mme BLANCHET Fabienne	Mme JEAN Amélie	M. PETTAVINO Jean-Pierre
M. BOREL Félix	M. KITAEFF Richard	Mme PIERI Julia
M. CARLIER Roland	M. LE FAOU Michel	Mme PONTET Annie
Mme CATALANO-LLODES Gaétane	M. MASSIP Frédéric	M. SILVESTRE Claude
M. COURTECUISSÉ Patrick	Mme MILESI Véronique	Mme STELLA Aurore
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MONFRIN Marie-Josée	M. VOURET Eric

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme AMOROS Elisabeth	ayant donné pouvoir à Mme BLANCHET Fabienne
M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M. MASSIP Frédéric
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à Mme DAUPHIN Mathilde
Mme CRESP Delphine	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
M. GERAULT Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire
Mme GIRARD Nicole	ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel
M. JUNIK Pascal	ayant donné pouvoir à Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
M. JUSTINESY Gérard	ayant donné pouvoir à M. VOURET Eric
M. LIBERATO Fabrice	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme LION-PESQUIES Christine	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme NALLET Christine	ayant donné pouvoir à Mme MONFRIN Marie-Josée
M. RIVET Jean-Philippe	ayant donné pouvoir à M. DERRIVE Eric
M. ROUSSET André	ayant donné pouvoir à M. SILVESTRE Claude
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
M. SEBBAH Didier	ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique
M. SINTES Patrick	ayant donné pouvoir à M. NOUVEAU Michel

Absents excusés :

Mme MACK Marie-Thérèse
 Mme PALACIO Céline

Absents non-excusés :

Mme BUCHACA Sophie
 Mme MARIANI-RENOUX Séverine
 M. PEYRARD Jean-Pierre
 M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme BLANCHET Fabienne

N° 2025-077

RESSOURCES HUMAINES – Tableau des effectifs – Recrutement
d’agents contractuels pour des besoins temporaires ou
saisonniers du 16 avril au 31 décembre 2025

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code Général de la Fonction publique, et notamment l’article L332-23 ;
- Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l’application de l’article 136 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 ;
- Vu l’avis du bureau communautaire du 20 mars 2025.

Monsieur le Président rappelle que le recrutement d’agents contractuels de droit public est autorisé pour faire face à des besoins liés à l’activité des services, selon les modalités suivantes :

- Accroissements saisonniers d’activité :

Service	Fonctions	Grade	Rémunération	Nombre de postes
Campings	Agents d’accueil	Adjoint administratif ou Adjoint technique territorial	1 ^{er} échelon – IB 367	0,75 ETP
	Agent d’entretien			0,50 ETP
	Agent d’accueil et d’entretien			0,50 ETP
Collecte	Agents de collecte	Adjoint technique territorial	1 ^{er} échelon – IB 367	1,50 TP
Médiathèques	Agent de médiathèque Plein air	Adjoint du patrimoine	1 ^{er} échelon – IB 367	0,20 ETP
Piscines	Agent d’entretien	Adjoint technique territorial	1 ^{er} échelon – IB 367	0,40 ETP
	Agent de maintenance	Adjoint technique territorial	1 ^{er} échelon – IB 367	0,20 ETP
	Maître-nageur sauveteur	ETAPS	Entre le 1 ^{er} et le 5 ^{ème} échelon – IB 389 / IB 415	0,30 ETP
Tous services	Assistant administratif	Adjoint administratif	1 ^{er} échelon – IB 367	0,40 ETP
	Agent polyvalent	Adjoint technique	1 ^{er} échelon – IB 367	0,30 ETP

- Accroissements temporaires d’activité :

Service	Fonctions	Grade	Rémunération	Nombre de postes
Collecte	Agent polyvalent	Adjoint technique	1 ^{er} échelon – IB 367	0,50 ETP
Collecte	Pool Agent polyvalent	Adjoint technique	1 ^{er} échelon – IB 367	1,50 ETP
Piscines	Agent d’entretien	Adjoint technique territorial	1 ^{er} échelon – IB 367	0,50 ETP
Petite enfance	Pool Auxiliaire de puériculture ou Assistant.e Petite enfance	Auxiliaire de puériculture	4 ^{ème} échelon – IB 434	1,25 ETP
		ou Adjoint d’animation	1 ^{er} échelon – IB 367	
	Auxiliaire de puériculture ou Assistant.e Petite enfance	Auxiliaire de puériculture	4 ^{ème} échelon – IB 434	1,30 ETP
		ou Adjoint d’animation	1 ^{er} échelon – IB 367	
	Cuisinier.e	Adjoint technique territorial	1 ^{er} échelon – IB 367	0,75 ETP
Tous services	Assistant administratif	Adjoint administratif	1 ^{er} échelon au 8 ^{ème} échelon – IB 367 à IB 387	3,60 ETP
	Chargé de mission	Rédacteur territorial ou Technicien	1 ^{er} au 8 ^{ème} échelon	
	Agent technique	Adjoint technique territorial	1 ^{er} échelon – IB 367	
	Agent polyvalent	Adjoint technique	1 ^{er} échelon – IB 367	
	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture	4 ^{ème} échelon – IB 434	
	Assistant.e Petite enfance	Adjoint d’animation	1 ^{er} échelon – IB 367	
	Adjoint administratif	Adjoint administratif	1 ^{er} échelon – IB 367	

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **AUTORISE** la création d’emplois à temps complet et non complet, sur les grades, échelons et indices de rémunération cités ci-dessus, en application de l’article L332-23 du Code Général de la Fonction publique relatif aux accroissements d’activité ;
- **DIT** que ces agents pourront bénéficier d’un régime indemnitaire alloué par arrêté individuel ;
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires seront inscrits en dépenses de la section de fonctionnement au chapitre 012 « Charges de personnel » au budget principal et au budget annexe des Campings ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les contrats de recrutement correspondant ainsi que les avenants éventuels.

Cavaillon, le 7 avril 2025

La Secrétaire de séance,

Fabienne BLANCHET



Le Président,

Gérard DAUDET

